

# CHAPITRE 3

## La microfinance : rationalité des acteurs et mécanismes de coordination

**Guy Jean Bruno BOTATA**

*ISTA - Organisme spécialisé de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)*

### **Introduction**

Lorsque les chercheurs du Bureau International du Travail ont commencé à s'intéresser au secteur informel, dans les années soixante-dix, ils avaient conclu que celui-ci allait se développer au gré des besoins des populations. C'est bien la tendance qui se dégage. En ce qui concerne le secteur financier informel, on assiste à l'apparition de nouvelles pratiques avec des modes opératoires originaux ou plus ou moins imités du secteur formel qui viennent se greffer à ceux existant déjà (Lelart, 2002). Les motivations des acteurs semblent inchangées. Notre étude concerne deux composantes de la microfinance : les formes d'organisations traditionnelles et les transferts d'argent. Dans les systèmes de la micro-finance, à l'instar des autres unités économiques, on observe plusieurs formes de coordination. Mais les systèmes de la micro-finance présentent la particularité d'être les unités où il y a une tendance à la prédominance des formes de coordination non marchandes (coutumes, code de conduites, usages locaux...). La question est celle de savoir si ces modes de coordination constituent ou non une source de

résistance à l'évolution du secteur financier informel. Au sein de chaque composante, nous allons examiner la rationalité des acteurs et les modes de coordination en vigueur. Nous tirerons aussi des leçons sur la coexistence des secteurs formel et informel.

## **1. Les formes d'organisations traditionnelles**

Dans cette catégorie, on distingue : les associations rotatives d'épargne et de crédit et les associations de solidarité à caractère éphémère.

### **1.1 Les associations rotatives d'épargne et de crédit**

Le schéma de base de fonctionnement de ces associations est le suivant : un certain nombre d'individus se regroupent au sein d'une association et décident d'apporter chacun selon une périodicité fixe, une même somme d'argent. La somme collectée est reversée à chaque membre de l'association à tour de rôle.

Au cours de ces dernières années, les acteurs de ces associations ont initié plusieurs types d'innovations, afin de combler de nouveaux besoins. En dépit de ces innovations, le schéma de fonctionnement de base est resté le même.

L'un des faits marquant les associations rotatives d'épargne et de crédit est surtout la tendance à leur féminisation. Ces associations, jadis, regroupaient à la fois les hommes et les femmes. De nos jours, la plupart ne regroupent que des femmes. Cela s'explique en partie par le fait que ce sont les femmes qui souffrent davantage du chômage et de l'exclusion auprès des banques.

Dans les associations impliquant à la fois les hommes et les femmes, on remarque que les premiers prennent souvent le dessus sur les secondes, notamment, en ce qui concerne les opérations de gestion de la structure. En se retrouvant entre elles au sein d'une association, les femmes n'éprouvent aucun sentiment de domination de la gent masculine. En Afrique, certaines femmes ne veulent pas mettre en commun leurs revenus avec ceux de leurs époux car ces derniers sont à leurs yeux de mauvais gestionnaires. Il n'est pas rare de voir des hommes faire seuls face aux dépenses du ménage, bien que leurs épouses aient des revenus salariaux ou tirés du secteur informel.

En adhérant aux associations dont les membres sont de même sexe, les femmes y trouvent des lieux où elles peuvent évoquer leurs problèmes spécifiques.

## **1.2 Les associations de solidarité à caractère éphémère**

Ces associations ne sont pas assimilables à des associations rotatives d'épargne et de crédit car elles ne pratiquent pas les opérations d'épargne et de crédit et l'accès à la cagnotte par les membres ne se fait pas à tour de rôle ou selon un ordre préétabli.

Les associations de solidarité à caractère éphémère font partie des institutions financières informelles parce qu'elles se livrent à des opérations de collecte et de répartition des fonds qui échappent au contrôle de l'autorité monétaire. On les qualifie d'éphémère car leur durée de vie est très courte. Les associations de solidarité à caractère éphémère prennent forme lorsqu'il y a un problème à résoudre au sein d'une famille ou d'un groupe d'individus. Il peut s'agir des obsèques ou d'un mariage. Lorsqu'un groupe d'individus ou une famille doit faire face à un événement de cette nature, il y a toujours un consensus qui se dégage sur le choix de la personne chargée de collecter les fonds auprès des membres de la famille ou du groupe. Le collecteur de fonds dont la réputation sur l'honnêteté n'est plus à remettre en cause se dote d'un cahier dans lequel il inscrit les noms des cotisants et les sommes d'argent versées par ces derniers. Chaque membre de la famille ou du groupe fait un apport d'argent dans la limite de ses moyens. Mais il arrive parfois que la famille impose le montant de la contribution minimum à apporter.

Dans les associations de solidarité à caractère éphémère, on retrouve toutes les catégories socioprofessionnelles. Même si les membres décident eux-mêmes du montant de leurs cotisations, le groupe est souvent regardant sur les cotisations des membres faisant partie de la classe des « aisés ». Très souvent, les critiques fusent, si un membre faisant partie de cette classe cotise pour un montant jugé insignifiant, qui ne reflète pas l'image que l'on se fait de sa catégorie socioprofessionnelle. Face à la pression du groupe ou de la famille, ce membre est parfois amené à augmenter le montant de sa cotisation.

Si le mariage justifie la collecte de fonds, à la fin de l'opération de collecte, seules les personnes dont les noms figurent dans le cahier des cotisations reçoivent une invitation à la cérémonie de mariage. Dans le cas des obsèques, seules les personnes ayant cotisé sont invitées à la réjouissance commune marquant la fin des obsèques.

Une fois effectuée la collecte des fonds et le problème à l'origine de sa création résolu, l'association de solidarité éphémère n'a plus sa raison d'être et disparaît. Une autre association de solidarité verra le jour, lorsque le besoin se fera sentir.

## **2. Les transferts d'argent**

Des individus se trouvant dans deux localités d'un même pays, d'une manière générale la capitale et une localité de province, s'organisent pour assurer les opérations de transferts d'argent. Admettons qu'un individu de la localité A veuille effectuer un transfert d'argent à un individu de la localité B. L'individu de la localité A se rapproche d'un opérateur de transfert et lui confie la somme d'argent à transférer, ainsi que la prime de transfert, le nom et le numéro de téléphone du bénéficiaire du transfert se trouvant dans la localité B. L'opérateur de transfert de la localité A téléphone à son partenaire de la localité B et lui ordonne de remettre l'argent à un individu de la localité B désigné par l'individu de la localité A. Pour s'assurer de l'effectivité de l'opération, l'individu de la localité A qui a ordonné le transfert téléphone à son proche de la localité B. Le transfert peut aussi être gratuit s'il est assuré par un membre de la famille, un ami ou une connaissance.

Tout se passe comme si on était dans une agence Western Union. Mais les opérateurs de transfert de fonds qui opèrent dans l'informel font preuve de beaucoup de souplesse dans les procédures. Les horaires des opérations de transferts ne sont pas fixes. Certains clients n'hésitent pas à réveiller les opérateurs de transferts dans leur sommeil, en cas d'urgence. Les opérations de transfert ne s'accompagnent pas du remplissage des imprimées et de la présentation d'une pièce d'identité. Les clients font confiance aux opérateurs de transfert sur la base des témoignages concernant leur réputation qu'ils ont reçu des anciens clients. L'accroissement du nombre d'opérateurs de transferts de fonds favorise la concurrence et contribue à faire baisser les coûts des transferts.

Nous n'avons pas d'informations sur la manière dont s'opèrent les ajustements des flux, selon que l'opérateur de transferts de la localité A enregistre davantage les opérations d'envoi ou de retrait impliquant de fortes sommes d'argent que son partenaire de la localité B.

Certains opérateurs de transferts informels se sont organisés en construisant des locaux pouvant accueillir les clients dans de bonnes conditions et en déclarant leurs activités auprès des autorités monétaires. D'autres, par contre, continuent d'opérer dans la clandestinité. Malgré tout, les incidents sont rarement signalés.

### **3. Les leçons à tirer**

Parmi les leçons qui méritent d'être tirées au sujet de la coexistence du secteur informel et du secteur formel dans les pays africains, deux retiennent notre attention.

#### **3.1 *Le dynamisme du secteur informel est lié à celui du secteur formel***

Les activités informelles se développent, lorsqu'une frange de la population (en particulier les femmes) n'a pas accès aux services proposés par le secteur formel. On constate une sorte de mimétisme des pratiques du secteur formel par des acteurs du secteur informel, afin de répondre aux besoins des populations exclues des services proposés par le secteur formel. Les opérateurs de transfert d'argent s'inspirent de Western Union, Money Gram et Express Union et développent leurs activités.

Les acteurs du secteur informel utilisent beaucoup les inventions du secteur moderne. On a vu par exemple que l'implantation des opérateurs de téléphonie mobile, ainsi que l'extension de leurs activités dans des zones rurales facilitent les transferts d'argent de particulier à particulier, imitant ainsi Western Union. L'Afrique est le continent où le taux de pénétration du téléphone portable est très élevé. Son introduction dans le continent facilite la communication et favorise le développement des activités du secteur informel. Paradoxalement, l'ampleur du secteur informel est plus considérable dans les pays d'Afrique où le dynamisme économique est remarquable. C'est le cas du Cameroun, en Afrique centrale.

#### **3.2 *Le lien entre le secteur financier informel et le secteur financier moderne n'est pas évident***

En dépit de la coexistence des secteurs financiers informel et formel, peu de liens se tissent entre eux, alors que dans certains pays africains, les banques sont en situation de surliquidité et les acteurs du secteur informel ont besoin d'argent pour développer leurs activités. Des connexions entre les deux secteurs permettraient aux banques d'accroître l'offre de crédit et au secteur informel de lever la contrainte financière qui pèse sur lui.

De par la nature de leurs activités, les acteurs du secteur informel ne peuvent pas prétendre à un crédit auprès des banques. Les ONG qui appuient le secteur informel peuvent se porter garant pour l'obtention des crédits. Le rôle de l'État

n'est pas à négliger car il peut créer un cadre réglementaire permettant l'accès du secteur informel au financement nécessaire à son développement.

Si la relation entre le secteur financier informel et le secteur financier formel n'est pas évidente, ce n'est pas le cas entre les deux secteurs dans la sphère réelle. En Afrique, il n'est pas rare de voir les grandes entreprises de renommée internationale travailler avec le secteur informel. La plupart des maisons d'édition des grands journaux utilisent les canaux de distribution informels pour écouler leurs produits. Dans les grandes villes africaines, il n'est pas toujours nécessaire de se rendre dans un kiosque pour acheter un journal. On peut le faire auprès des vendeurs à la sauvette. Les opérateurs de téléphonie mobile utilisent parfois les mêmes canaux. On n'est pas obligé de se rendre sur les points de vente agréés par ces opérateurs, pour l'achat de leurs produits. On peut acheter des cartes téléphoniques de recharge auprès des vendeurs ambulants opérant dans le secteur informel. Nous n'avons pas d'information sur le contenu des arrangements entre les grandes maisons de presse, les opérateurs de téléphonie mobile qui utilisent les canaux de distribution informels et les vendeurs à la sauvette qui travaillent avec eux. Selon certains témoignages, ces vendeurs perçoivent une prime définie au prorata des ventes. Les fournisseurs récupèrent le stock des articles non vendus.

Certains concessionnaires automobiles utilisent parfois de façon temporaire la main-d'œuvre provenant du secteur informel, pour les travaux de réparation des véhicules ou pour assurer le service après-vente. Aucun contrat de travail ne les lie. Les concessionnaires automobiles se ravitaillent parfois en pièces détachées auprès des commerçants opérant dans le secteur informel. La plupart de ces pièces détachées ne sont pas fabriquées dans le respect des normes internationales. Voilà pourquoi la présentation de la carte grise, lors de l'achat d'une pièce de rechange ne garantit pas que la pièce qui vous sera livrée est conforme à votre véhicule, bien que les références qui s'y trouvent soient identiques à celles de la pièce originale. Au lieu de se munir de la carte grise, les mécaniciens d'automobiles procèdent tout d'abord à l'extraction de la pièce usée, afin de procéder à la comparaison lors de l'achat de la pièce de rechange.

## **Conclusion**

L'importance du secteur informel n'est plus à démontrer (Benjamin et Mbaye, 2012). Dans certains pays africains, ce secteur représente plus de 70 % de l'emploi non agricole. Ce chiffre doit interpeller les gouvernements. On a pu remarquer

que l'action de l'État se limite parfois à l'identification et à la comptabilisation des activités et des acteurs du secteur informel. Le but de l'opération est de les amener à payer les taxes et non à mettre en place un cadre permettant à ce secteur de jouer pleinement son rôle dans développement économique. L'État doit accorder une importance particulière au secteur informel car il emploie une main-d'œuvre qui autrement serait au chômage et menacerait la paix sociale.

Le secteur informel regorge de diplômés sans emploi. De ce point de vue, la définition de ce secteur selon le critère de qualification des acteurs doit être repensée. L'action de l'État devrait être de nature à créer un cadre permettant au secteur formel et au secteur informel de constituer un ensemble intégré. Le secteur financier informel doit son efficacité en partie aux modes de coordination de ses activités basées sur les règles, les us et les coutumes issues des pratiques locales. Ces modes de coordination sont efficaces lorsque les activités se développent dans un cadre restreint et deviennent moins efficaces lorsque le champ des activités s'élargit. Dans ce cas, d'autres formes de coordination sont nécessaires.

### **Bibliographie**

Benjamin N., Mbaye A. A. (2012), *Les entreprises informelles de l'Afrique de l'ouest francophone*, Pearson France.

Botata, G. J. B. (1998), *Innovations dans la finance informelle : enjeux et issues*. Thèse de doctorat, Université de Lille I.

Lapenu, C. (2002), « La gouvernance en microfinance : grille d'analyse et perspectives de recherche », *Revue Tiers-Monde*, 43(172), 847-865.

Lelart, M. (2002), « L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers », *Monde en développement*, Tome 30, n° 126, 9-20.

Montalieu, T. (2008), Microfinance et réduction de la pauvreté : de la stratégie étroite du microcrédit à l'approche élargie de la micro-intermédiation. *Journées internationales de micro-intermédiation*, Orléans, 15 p.

Wonou, C. (2007), Ce qu'attendent les clients des institutions de microfinance. *Espace Microfinance*, Togo, 7, 13-14.

